

# La défense civile serait réduite

Ottawa, 19 (C.P.) — On s'attend à ce que les comités de la défense civile du Canada soient licenciés et que les règlements de la défense soient quelque peu relâchés.

Les quartiers généraux de la défense civile disent qu'une déclaration à ce sujet sera probablement faite lorsque les chefs du comité central auront répondu à une demande de révision de la situation de la défense.

Un porte-parole a commenté un rapport venant de Montréal disant que M. Marcel Gaboury, directeur de l'organisation de la défense civile dans le Québec a déclaré qu'on avait demandé aux gardiens de la défense civile de poursuivre leur travail jusqu'à ce que les ordres officiels d'Ottawa annoncent la dissolution.

On a demandé à M. Gaboury de ne pas restreindre les activités de son organisation à cause du changement de gouvernement à Québec.

---